

BARÈME DES HONORAIRES DE GESTION LOCATIVE ANNÉE 2026

ACTI IMMO		
	Bailleur	Locataire
Honoraires de gestion	7,2 % TTC des sommes encaissées	X
Honoraires de visite, constitution du dossier et rédaction du bail	8€ TTC/m ²	8€ TTC/m ²
Honoraires état des lieux	3€ TTC/m ² habitables	3€ TTC/m ² habitables
Frais d'entremise	100€ TTC	X

BARÈME HONORAIRES PRESTATIONS COMPLÉMENTAIRES

ACTI IMMO	
Rédaction d'un avenant au bail	75€ TTC à la charge du demandeur
Déclaration et gestion d'un dossier sinistre	100€ TTC
Établissement du document d'aide à la déclaration des revenus fonciers	60€ TTC
Suivie des travaux (rafraîchissement)	10% TTC
Assurance loyers impayés et dégradation	2,5 % des loyers encaissés

SARL ACTI-IMMO au capital social de 14 000 Euros - RCS de Bourg-en-Bresse N°902 903 590 – N° Siret : 902903590 00013 – N°TVA intracommunautaire FR 41 902903590 – Activité : Toutes prestations sous forme d'intermédiaire ou entremise, en matière de transactions et de locations de tous biens immobiliers appartenant à autrui, l'exécution de tous mandats en matière de recherche d'achat, de vente, échange, location et/ou de gestion portant sur lesdits biens immobiliers et d'une manière générale l'activité d'agent immobilier ; toutes prestations de conseil et d'étude dans le domaine de l'immobilier.

Carte T N°CPI 0101 2021 000 000 034